



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
DIRECTION DES BOURSES

Dakar, le 15 FEV. 2023

*Le Directeur des bourses*

## AVIS AUX NOUVEAUX BACHELIERS

La Direction des Bourses porte à la connaissance des bacheliers de la session 2022 que la commission nationale d'attribution des bourses pédagogiques s'est tenue le mardi 07 février 2023. A l'issue de cette commission, les critères d'attribution des bourses pédagogiques sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

**Tableau 1 :** Critères d'attribution des bourses d'excellence et des bourses entières

<b>Bourses d'excellence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public</li> <li>➤ Avoir la mention Très Bien ou Bien ;</li> <li>➤ Ou lauréat au concours général en 2022.</li> </ul>
<b>Bourses entières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public :</li> <li>➤ Avoir la mention Assez- Bien ;</li> <li>➤ ou admis par concours dans les écoles et instituts (ESP, ISFAR, IPSL, EPT, IFACE, CESTI, etc.)</li> </ul>

**Tableau 2 :** Moyenne retenue pour la demi-bourse.

S2, S2A, G, STEG	Moyenne Bac au 1 <sup>er</sup> Tour supérieur ou égale à 10,50/20
L (L1, L2, L', LAR, LA)	Moyenne Bac au 1 <sup>er</sup> Tour supérieur ou égale à 10,90/20

Une demi-bourse est attribuée à tout bachelier des séries en voie de disparition S1, S3, S4, S5, T1, T2 et F6, non attributaire d'une bourse d'excellence ou d'une bourse entière.

Toutefois, le paiement de la bourse ne peut se faire qu'après une inscription validée par les services de scolarités des universités, des écoles et instituts concernés. Ainsi, tout étudiant qui s'inscrit avant le 15 du mois N-1, pourra bénéficier d'un paiement à la fin du mois N (L'ex étudiant inscrit avant le 15 février ; peut recevoir un paiement en fin mars).

Pr. Khalifa GAYE